



NOUS DEVONS REPRENDRE L'OFFENSIVE DES REVENDICATIONS !

Durant cet été, Macron et son gouvernement ont continué à dérouler leur politique brutale contre les classes populaires de ce pays.

Malgré les affirmations d'Elisabeth Borne et de Bruno Le Maire les prix ont continué à flamber, les marges dans l'agroalimentaire ont atteint un niveau de l'ordre de 48,1 %. Un tel niveau n'avait pas été vu depuis vingt ans.

Le niveau de l'inflation se situe depuis le début de l'année à 4,8%. En juillet, selon l'Insee, l'inflation a atteint +13 % pour les produits alimentaires. Afin de « protéger notre pouvoir d'achat », le gouvernement n'a rien trouvé de mieux que d'augmenter le prix du tarif « réglementé » de l'électricité de 10 % à partir du 1er août ! Cela s'ajoute aux 15 % d'augmentation en février dernier. Avec un prix du litre de carburant qui avoisine les 2 euros ! On comprend mieux pourquoi, un Français sur 3 n'est pas parti en vacances.

Durant 5 mois, des millions de salariés, de retraités de jeunes ont combattu pour le retrait de la contre-réforme Macron sur les retraites. Malgré cette mobilisation historique, le gouvernement a publié les décrets sur la réforme des retraites et définitivement enterré les régimes spéciaux. Ainsi, ce vendredi 1er septembre l'âge légal de départ à la retraite commence à être augmenté pour atteindre 64 ans en 2030 : tout de suite, ce sont trois mois « ferme » de plus pour les salariés nés après le 1er septembre 1963.

Durant l'été, le gouvernement n'a pas cessé de poursuivre sa politique de destruction de nos droits et de nos acquis avec une cascade de mauvaises nouvelles.

Au début de l'été, les allocataires de pôle emploi ont vu leurs indemnités diminuer. Cette réforme prévoit la réduction de la durée d'indemnisation de 25 %, avec un seuil minimum de six mois. Avec les nouvelles dispositions, un chômeur qui aurait pu percevoir ses allocations pendant vingt-quatre mois jusqu'à présent n'a plus droit qu'à 18 mois.

Le 1er juillet, l'inscription sur le bulletin de salaire du montant net social est entrée en vigueur. Avec cette mesure le gouvernement souhaite mettre en place le projet de versement à la source des prestations qui aura pour principale conséquence de baisser, voire de supprimer dans certains cas, les allocations des bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité.

Début août, le gouvernement annonce qu'il veut passer à l'offensive pour faire la chasse aux arrêts maladie en organisant la pression sur les médecins généralistes en leur fixant des objectifs à ne pas dépasser. Alors que pendant ce temps la moitié de la population n'a plus accès aux urgences. Partout en France des services, urgences et maternités ferment. En psychiatrie de nombreux patients ne sont plus pris en charge et sont abandonnés sans solution face à la maladie.



NOUS DEVONS REPRENDRE L'OFFENSIVE DES REVENDICATIONS !

Dans le même temps, les profits des entreprises du CAC 40 sont nettement meilleurs au premier semestre que ceux attendus. Il n'y a donc pas de soucis pour les actionnaires qui ont vu leurs dividendes exploser quand plus de la moitié des salariés perçoivent une rémunération qui atteint tout juste le SMIC. En effet, comment pourrait-il en être autrement avec les exonérations de cotisations sociales accordées sur les salaires au niveau du SMIC. Plus de 73 milliards sont ainsi détournés de la Sécurité sociale. Comment pourrait-il en être autrement quand 200 milliards d'aide sont versés aux entreprises sans aucune exigence de contrepartie.

Mais cela n'est pas encore suffisant pour Emmanuel Macron et ses amis de la finance. Le gouvernement a prévu 413 milliards pour la guerre et prépare un budget 2024 avec 15 milliards d'euros d'économie sur les budgets des services publics et de nouvelles ponctions sur le dos des salariés.

Ces 15 milliards d'économies sont prévus pour respecter les engagements pris auprès de la Commission européenne en avril et conserver les faveurs des agences de notation.

Si diverses pistes sont évoquées, parmi lesquelles des hausses de taxes et des réductions d'avantages fiscaux pour les ménages et les entreprises, pour y parvenir c'est la santé qui est dans le collimateur du gouvernement, car selon le ministre de l'Économie, c'est là qu'il y a le plus d'économies à réaliser. Entre autres, est envisagée l'idée d'augmenter la franchise médicale, c'est-à-dire de diminuer encore les remboursements sur les boîtes de médicament, sur les actes médicaux et paramédicaux ou les transports sanitaires. Et pourquoi ne pas doubler la participation forfaitaire, en clair la partie non remboursée lors des consultations ! c'est donc bien aux plus démunis que le gouvernement veut faire les poches.

Dans ce contexte, nous pouvons nous féliciter du refus de notre Confédération de participer au « Conseil National de la Refondation » convoquée par le président MACRON le 7 septembre prochain. C'est la marque de notre indépendance. Il en est de même de nos réserves concernant la « conférence sociale sur les carrières et les branches situées sous le salaire minimum » promise par MACRON. Il ne fait aucun doute qu'elle vise à associer les organisations syndicales à une politique destructrice qui ne veut pas entendre parler d'augmentation générale des salaires.

Cette politique, qui alors que le combat sur la réforme des retraites a exacerbé la colère de tous les salariés, contribue largement à maintenir un feu qui couve. Macron de plus en plus isolé, dont le gouvernement se réduit à un tout petit cercle, cherche coûte que coûte à aller jusqu'au bout pour tenter de briser la résistance des classes populaires et de la jeunesse. Il a dégainé la répression et les atteintes aux libertés démocratiques dont la liberté syndicale pour contenir la colère ! Nous ne laisserons pas faire !

La convocation en gendarmerie de Sébastien MENESPLIE, Secrétaire général de la Fédération CGT Energie et membre du bureau confédéral de la CGT engagé dans la mobilisation contre la réforme des retraites est



NOUS DEVONS REPRENDRE L'OFFENSIVE DES REVENDICATIONS !

intolérable.

Dans un courrier adressé le 1er septembre à la Fédération CGT Energie, L'Union Nationale des Syndicats de la Santé Privée Force Ouvrière apporte son soutien à Sébastien MENESPLIE et dénonce l'instrumentalisation, faite par le gouvernement, de la police pour empêcher l'expression des revendications. C'est pourquoi elle soutiendra, sur un plan strictement syndical, les initiatives qui seront décidées en défense des libertés démocratiques et contre la répression et pour les revendications.

La réponse ne viendra pas de la nouvelle journée d'actions du 13 octobre, dépourvues de revendications. Nous devons reprendre l'offensive des revendications et convaincre les travailleurs que sans blocage de l'économie, nous n'obtiendrons pas grand-chose.

La voie à suivre n'est-elle pas celle des travailleurs comme au Royaume-Uni ou après 31 jours de grève, les agents de la sécurité de l'aéroport ont obtenu entre 15,5 et 17,5% d'augmentation de salaire. Il en est de même pour les enseignants écossais, aux États-Unis où le mois de juillet a connu les plus importantes grèves depuis 30 ans et en Allemagne où les cheminots de la Deutsche Bahn obtiennent une augmentation de 410 euros par mois (200 euros à partir de décembre 2023, 210 euros supplémentaires à partir d'août 2024) et une prime contre l'inflation de 2 850 euros, après la menace de grève illimitée.

Si nous voulons faire aboutir nos revendications, il nous faut dès à présent réunir nos syndicats, définir les revendications et regrouper les salariés autour de celles-ci. Il nous faut sans relâche poursuivre le développement de notre organisation. Nous avons fait la démonstration ces derniers mois que nous étions capables de nous mobiliser massivement et de construire le rapport de force dès lors que les revendications étaient claires. Le combat est clairement à l'ordre du jour, qu'il s'agisse des salaires des conditions de travail et de la défense de la Sécurité sociale, de la préservation des services publics.

Nous vous proposons de discuter de ces propositions, comme base de discussion, dans le cadre de votre préparation à l'assemblée générale de la santé privée les 4 et 5 octobre prochain qui se déroulera dans le cadre de notre congrès fédéral à Dijon.

**La Commission Exécutive
de l'Union Nationale des Syndicats
de la Santé Privée Force Ouvrière
Le 5 septembre 2023**